

De : CHILLA Pascal <chilla.p@sdis16.fr>
Sujet : Information pour travaux voirie
Date : 29-05-2025 09:37
À : Gérard maire@aussac-vadalle.fr LIOT <maire@aussac-vadalle.fr>;

Bonjour Mr le Maire

Suite à votre mail pour la demande de piétonnisation de la rue de l'église.

Compte tenu la largeur disponible (2,75 m) on ne peut exiger la préservation d'une voie engin qui ne peut être inférieure à 3m et encore moins une voie échelle.

Ainsi de la part de la configuration des lieux, les secours seraient contraints de stationner l'engin en dehors de la ruelle qu'il y ait ou non un dispositif limitant l'accès, sans toutefois que cela n'engendre de difficulté opérationnelle particulière compte tenu de la faible longueur de la rue.

Concernant le véhicule de livraison de fuel, je ne connais pas la capacité de ces engins en terme de longueur de refoulement et si la seule solution et de pouvoir se rapprocher au plus près de l'habitation pour ravitailler le riverain, je ne vois pas comment l'autorité de police pourrait s'y opposer, d'autant plus que le risque y est très limité.

Si les éléments de réponse ne sont pas claires ou toute autre question, n'hésitez pas à revenir vers moi. Nous pourrions à votre convenance, nous rencontrer avec le capitaine Gabriel ou le commandant Jardot chefs du groupement nord.

En espérant avoir été assez clair.

Veuillez recevoir Mr le maire mes salutations les plus respectueuses

Ltn CHILLA Pascal

Chef de Centre de MANSLE les FONTAINES

Groupement Territorial Nord

Tel 0631186915